

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	26 265
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	26 265
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 209	0
Autres produits			-3 209	3 519
Total des produits d'exploitation (I)			0	29 785
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			281 535	417 322
Impôts, taxes et versements assimilés			1 248	660
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		0	0
	immobilisations Dotations aux provisions		0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		628 554	3 209
Autres charges			3	1
Total des charges d'exploitation (II)			911 340	421 192
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-911 340	-391 407
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			31 745 796	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			804 495	2 240 311
Reprises sur provisions et transferts de charges			20 307 028	199 837 918
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			52 857 319	202 078 229
Dotations financières aux amortissements et provisions			16 517 095	202 185 995
Intérêts et charges assimilées			4 140 205	2 322 912
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			20 657 300	204 508 906
RÉSULTAT FINANCIER			32 200 019	-2 430 678
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			31 288 679	-2 822 085

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-8 185	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	-8 185	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	8 185	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-71 492 656	-10 183 615
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	52 857 319	202 108 013
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	-49 932 201	194 746 483
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	102 789 520	7 361 530

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de €. 701.102.960
Siège social : Raffinerie de Berre, Chemin Départemental 54, 13130 Berre l'Etang
417 491 982 RCS Salon de Provence

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DECISION

- Affectation du résultat –

SECOND DECISION

- Allocation of results –

L'Associé unique constate que les résultats de l'exercice font apparaître un bénéfice de € 102 789 520 (cent deux millions sept cent vingt-quatre-neuf mille cinq cent vingt euros).

The Sole Shareholder observes that the results for the year show a profit of € 102 789 520 (one hundred and two million seven hundred and eighty-nine thousand five hundred and twenty euros)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un report à nouveau de €. 6 994 645 euros, en conséquence, je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice, comme suit :

The accounts for the year ended December 31, 2022, show a "retained earnings" of €. 6 994 645 euros, accordingly, it is proposed to allocate the profit of the year, as follows:

- Doter la réserve légale à concurrence de 5% du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de €. 5 139 476

To allocate to the « Legal Reserve » 5% of the result €. 5 139 476

- Allouer le solde au report à nouveau, €. 97 650 044

Allocated to "retained earnings" the balance of € 97 650 044

A l'issue de cette affectation, le report à nouveau sera créateur de €. 104 644 688 et les capitaux propres seront positifs à €. 864 328 005, satisfaisant toujours aux obligations légales et statutaires.

After allocation of the result, the retained earnings would have a credit balance of €. 104 644 688 and the equity of the Company would amount to € 864 328 005 and would still satisfy the legal and statutory obligations.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé ci-dessous le montant versé à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices :

In accordance with the article 243 of the French General Tax Code (CGI), the following dividends have been distributed for the three previous financial years:

Exercice au titre duquel les dividendes sont distribués	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à la réfaction de 40 %	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40 %
31/12/2021	-	-	-
31/12/2020	114 820 000 €	-	114 820 000 €
31/12/2019	234 850 000 €	-	234 850 000 €

Le Président
Monsieur Richard ROUDEIX
(Certifiée conforme)

DocuSigned by:
Richard Roudeix
31ED5E3F4D3C4FD...

Le Président
Richard Roudeix

DocuSigned by:
Richard Roudeix
31ED5E3F4D3C4FD...

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE

4

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 651 122 657	835 996 736	815 125 921	765 351 542
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	30 031	30 031	0	0
Prêts	64 450 227	64 450 227	0	1
Autres immobilisations financières	238 231 145	0	238 231 145	255 238 825
TOTAL immobilisations financières	1 953 834 060	900 476 994	1 053 357 066	1 020 590 368
Total Actif Immobilisé (II)	1 953 834 060	900 476 994	1 053 357 066	1 020 590 368
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	6 534
Autres créances	81 989 229	0	81 989 229	50 618 811
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	81 989 229	0	81 989 229	50 625 345
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	81 989 229	0	81 989 229	50 625 345
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	2 552		2 552	3 209
Total Général (I à VI)	2 035 825 842	900 476 994	1 135 348 848	1 071 218 922

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 701 102 960	701 102 960	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	47 499 235	47 131 158
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	47 499 235	47 131 158
Report à nouveau	6 994 644	1 191
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	102 789 520	7 361 530
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	5 941 646	5 769 650
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	864 328 005	761 366 489
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	24 107 277	27 887 593
Provisions pour charges	626 002	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	24 733 279	27 887 593
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	127 728 133	127 728 133
TOTAL Dettes financières	127 728 133	127 728 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 816	196 178
Dettes fiscales et sociales	0	825
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	118 303 614	154 036 183
TOTAL Dettes d'exploitation	118 559 430	154 233 186
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	246 287 563	281 961 319
Ecart de conversion Passif (V)	1	3 518
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 135 348 848	1 071 218 919

LyondellBasell Holdings France S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Certifiés conformes

Le Président
LyondellBasell Holdings France SAS,
représentée par son Président, Richard Roudeix

DocuSigned by:

31ED5E3F4D3C4FD...



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'associé unique
LyondellBasell Holdings France S.A.S.
Chemin départemental 54
Raffinerie de Berre
13131 Berre l'Etang Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LyondellBasell Holdings France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette, BP 81525, 13567 Marseille Cedex 2
www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

LyondellBasell Holdings France S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 2.1, 3.1.1, 3.4 et 4.2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

LyondellBasell Holdings France S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 3

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 28 juillet 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Vincent Thyssen

ANNEXE (suite)

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 651 122 657	835 996 736	815 125 921	765 351 542
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	30 031	30 031	0	0
Prêts	64 450 227	64 450 227	0	1
Autres immobilisations financières	238 231 145	0	238 231 145	255 238 825
TOTAL immobilisations financières	1 953 834 060	900 476 994	1 053 357 066	1 020 590 368
Total Actif Immobilisé (II)	1 953 834 060	900 476 994	1 053 357 066	1 020 590 368
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	6 534
Autres créances	81 989 229	0	81 989 229	50 618 811
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	81 989 229	0	81 989 229	50 625 345
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	81 989 229	0	81 989 229	50 625 345
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	2 552		2 552	3 209
Total Général (I à VI)	2 035 825 842	900 476 994	1 135 348 848	1 071 218 922

ANNEXE (suite)

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 701 102 960	701 102 960	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		47 499 235	47 131 158
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		47 499 235	47 131 158
Report à nouveau		6 994 644	1 191
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		102 789 520	7 361 530
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		5 941 646	5 769 650
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		864 328 005	761 366 489
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		24 107 277	27 887 593
Provisions pour charges		626 002	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		24 733 279	27 887 593
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	127 728 133	127 728 133
TOTAL Dettes financières		127 728 133	127 728 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		255 816	196 178
Dettes fiscales et sociales		0	825
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		118 303 614	154 036 183
TOTAL Dettes d'exploitation		118 559 430	154 233 186
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		246 287 563	281 961 319
Ecart de conversion Passif (V)		1	3 518
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		1 135 348 848	1 071 218 919

ANNEXE (suite)

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	26 265
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	26 265
Production stockée		0	0	0
Production immobilisée		0	0	0
Subventions d'exploitation		0	0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		3 209	0	0
Autres produits		-3 209	3 519	
Total des produits d'exploitation (I)		0	29 785	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		0	0	0
Variation de stock (marchandises)		0	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		0	0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		0	0	0
Autres achats et charges externes		281 535	417 322	
Impôts, taxes et versements assimilés		1 248	660	
Salaires et traitements		0	0	0
Charges sociales		0	0	0
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements	0	0	0
	immobilisations Dotations aux provisions	0	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	628 554	3 209	
Autres charges		3	1	
Total des charges d'exploitation (II)		911 340	421 192	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-911 340	-391 407	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		0	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		0	0	0
Produits financiers de participations		31 745 796	0	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0	
Autres intérêts et produits assimilés		804 495	2 240 311	
Reprises sur provisions et transferts de charges		20 307 028	199 837 918	
Différences positives de change		0	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0	
Total des produits financiers (V)		52 857 319	202 078 229	
Dotations financières aux amortissements et provisions		16 517 095	202 185 995	
Intérêts et charges assimilées		4 140 205	2 322 912	
Différences négatives de change		0	0	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0	
Total des charges financières (VI)		20 657 300	204 508 906	
RÉSULTAT FINANCIER		32 200 019	-2 430 678	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		31 288 679	-2 822 085	

ANNEXE (suite)

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-8 185	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	-8 185	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	8 185	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-71 492 656	-10 183 615
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	52 857 319	202 108 013
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	-49 932 201	194 746 483
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	102 789 520	7 361 530

ANNEXE (suite)**Table des matières**

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE, FAITS SIGNIFICATIFS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE	10
1.1 Présentation et activité de la société	10
1.2 Faits significatifs survenus pendant l'exercice	11
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	14
- continuité de l'exploitation,	14
2.1 Immobilisations financières	14
2.2 Créances et dettes	14
2.3 Opérations en devises	14
2.4 Disponibilités	15
2.5 Provisions pour risques et charges	15
2.6 Intégration fiscale	15
2.7 Exemption de consolidation	15
3. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN	16
3.1 Immobilisations financières	16
3.1.1 Titres de participation	16
3.1.2 Autres immobilisations financières	18
3.1.3 Autres immobilisations incorporelles	18
3.2 Créances	19
3.2.1 Clients et comptes rattachés	19
3.2.2 Autres créances	19
3.3 Capitaux Propres	20
3.4 Provisions pour risques et charges	20
3.4.1 Autres provision pour risques	20
3.5 Dettes	21
3.5.1 Emprunts et dettes financières	21
3.5.2 Fournisseurs et comptes rattachés	21
3.5.3 Autres Dettes	21
4. AUTRES INFORMATIONS	22
4.1 Commentaires sur le résultat d'exploitation	22
4.2 Commentaires sur le résultat financier	22
4.3 Commentaires sur le résultat exceptionnel	23
4.4 Produit d'intégration fiscale	23
4.5 Situation fiscale latente	23

ANNEXE (suite)

4.6	Dirigeants	23
4.7	Engagements hors bilan	24
4.8	Evénements postérieurs à la clôture de l’exercice.	24
4.9	Tableau des filiales et participations	24

ANNEXE (suite)**1. ACTIVITE DE LA SOCIETE, FAITS SIGNIFICATIFS SURVENUS
PENDANT L'EXERCICE****1.1 Présentation et activité de la société**

LyondellBasell Holdings France (LBHF) est une société Holding dont l'activité se concentre sur le financement et la gestion de titres de participation dans des sociétés de production d'Ethylène, de Polyéthylène, de Polypropylène, d'Oxyde de propylène, Oxyfuels et de commercialisation de Polyoléfines. Ses participations exercent principalement leurs activités en France.

Les revenus de LyondellBasell Holdings France proviennent des dividendes distribués par ses participations et du remboursement de prestations de services engagées au bénéfice de sociétés du groupe LyondellBasell.

Opération Lancaster

En date du 1er avril 2008, LBHF finalisait l'acquisition auprès du groupe Shell du site pétrochimique de Berre l'Etang (Bouches du Rhône), des actifs et activités commerciales qui y sont associés.

D'un point de vue juridique, la société a acquis les titres composant le capital social de la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures, une entité chargée de la commercialisation et de la distribution de produits pétroliers, elle-même actionnaire unique de la Compagnie Pétrochimique de Berre, entité propriétaire des actifs industriels situés sur le site pétrochimique de Berre l'Etang, de la raffinerie (dont la cessation définitive d'activité a été notifiée le 7 novembre 2014) et des unités chimiques avals mais aussi de certains actifs logistiques associés.

Depuis cette acquisition, le groupe LyondellBasell est l'opérateur du site de Berre l'Etang.

Acquisition des titres de A.Schulman Holding Company

Le 21 août 2018, le groupe LyondellBasell a annoncé l'acquisition de A.Schulman Inc. groupe international leader dans les plastiques compounds, composites et poudres de haute performance et présents sur des marchés diversifiés (automobile, matériaux de construction, appareils électroniques, packaging...). Ce groupe est composé de multiples filiales à travers le monde.

Depuis cette acquisition, des cessions internes de titres sont réalisées afin de structurer l'organisation juridique. A ce titre, le 31 octobre 2018, la société A. Schulman Holdings Europe BV a cédé 100% des titres qu'elle détenait dans la société A.Schulman Holding Company à LBHF. La société A.Schulman Holding Company détient elle-même la société A.Schulman Holding France. Cette sous-holding détient les titres de :

- A.Schulman Plastics SAS (société de production sous contrat de tolling basée à Givet)
- A.Schulman SAS (société de production et de commercialisation basée à Saint Germain Laval)
- Elian SAS (société de production et de commercialisation basée à Oyonnax)
- A.Schulman Inc. Ltd (société de production et de commercialisation basée à Crumlin, UK)
- A.Schulman Europe Verwaltungs GmbH (société allemande à responsabilité limitée sans activité)

Le transfert des titres a été réalisé au 31 octobre 2018 pour un montant de 170 M€. Le contrat d'acquisition initial prévoyait une clause d'ajustement de prix valable jusqu'au 31 décembre 2018. Un ajustement de prix

ANNEXE (suite)

a été déterminé à hauteur de 43 M€, constaté en diminution de la valeur des titres au 31 décembre 2018, rapportant cette dernière à 127 M€ en contrepartie d'une créance à recevoir de A.Schulman Holding Europe. Ce montant a été recouvré en février 2019.

Opération de recapitalisation

Un accord quadripartite signé en 2021 avec application rétrospective au 31 décembre 2020 formalise l'engagement de CPB à supporter les coûts des projets de rationalisation engagés par BPO et LBSF tenant compte de la révision du scope de projets et de leur estimation.

Cet accord prévoit également le support de LBHF au travers d'une recapitalisation de CPB par incorporation de la créance qu'elle détient sur cette dernière et ce jusqu'à reconstitution des capitaux propres de CPB. En application de cette disposition, la société LBHF a recapitalisé CPB à hauteur de 160 M€ en 2021.

A l'issue de ces opérations, CPB est désormais détenue directement par LBHF et non plus par CDH.

1.2 Faits significatifs survenus pendant l'exercice

Versement de dividendes

Sur 2022, la société n'a pas procédé au versement de dividendes.

En 2022, la société a perçu des dividendes de Lyondell Chimie France à hauteur de 12 M€.
Transmissions universelles de patrimoine

Au 30 novembre 2022, la société A.Schulman Holding SAS a été fusionnée dans LBHF par transmission universelle de patrimoine (TUP). Au travers de la TUP de A.Schulman Plastics SAS, A. Schulman SAS, A.Schulman Inc. Ltd (UK), Elian SAS et A.Schulman Europe Verwaltungs GmbH (DE) LBHF détient désormais directement 100% des titres de A.Schulman Holding France La TUP a généré la constatation d'un boni de fusion de 36,8 M€ en résultat et la reprise du mali de fusion constaté lors de l'acquisition de A.Schulman Holdings France pour un montant de (17)M€.

Contexte économique et impact sur l'activité du groupe et des filiales de la société

Le caractère cyclique et la volatilité des industries auxquelles nous participons peuvent entraîner des fluctuations importantes de nos résultats d'exploitation. Nos activités commerciales sont soumises à la nature cyclique et volatile de l'équilibre entre l'offre et la demande dans les secteurs de la chimie et du raffinage. Les résultats d'exploitation futurs devraient continuer à être affectés par cette cyclicité et cette volatilité.

Historiquement, les industries chimiques et de raffinage ont connu des périodes alternées de pénuries de capacité, entraînant une augmentation des prix et des marges bénéficiaires, puis des périodes de surcapacités et d'offre excédentaire entraînant une baisse des taux d'utilisation des capacités de production et des marges. Outre les variations de l'offre et de la demande de produits, les variations des prix de l'énergie et d'autres conditions économiques mondiales peuvent être source de volatilité. Ces facteurs entraînent des fluctuations importantes des bénéfices et des flux de trésorerie d'une période à l'autre et au cours des cycles économiques. De nouveaux ajouts de capacité dans le monde entier peuvent entraîner des périodes d'offre excédentaire et une baisse de la rentabilité. Le moment et l'ampleur de tout changement dans les conditions actuelles du marché sont incertains et l'offre et la demande peuvent être déséquilibrées à tout moment.

ANNEXE (suite)

Par conséquent, le Groupe n'est pas en mesure de prédire avec précision l'ampleur ou la durée des cycles industriels futurs ou leur effet sur notre activité, notre situation financière ou nos résultats.

L'année 2022 a été marquée par des problèmes persistants dans les chaînes d'approvisionnement et par une forte augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières. Le prix du gaz naturel avait commencé à augmenter au second semestre 2021 et a continué d'augmenter notamment avec le conflit entre l'Ukraine et la Russie qui a débuté au premier trimestre 2022. Cette situation a entraîné une hausse significative du coût unitaire des matériaux produits. En conséquence, les marges des produits ont été mises sous pression.

La demande des consommateurs a nettement diminué en raison de la hausse de l'inflation dans de nombreux pays. La hausse des taux d'intérêt a en outre détérioré les conditions de financement des entreprises et freiné les investissements.

En 2022, la pandémie de COVID-19 a eu moins d'impact sur l'activité, car les restrictions liées à la pandémie se sont relâchées.

Les conséquences de ces événements au niveau des filiales de LBHF sont présentées ci-après.

Basell Polyoléfines France (BPO) :

La société a connu des circonstances exceptionnelles en 2022 à plusieurs titres. Le premier semestre a été fortement impacté par le grand arrêt légal dont la durée et les coûts ont fait l'objet de dépassements significatifs. Le deuxième semestre a été fortement obéré par des incidents techniques et l'arrêt temporaire des unités jusqu'en décembre 2022 pour raisons commerciales. En conséquence, la performance de la société n'a été que peu exposée aux effets de l'environnement politique et économique mais bien plus à ces circonstances spécifiques. A la date d'arrêt des comptes, les différentes unités ont retrouvé leur mode de fonctionnement normal, après la période de redémarrage et l'impact des grèves au niveau national sur les approvisionnements, avec des marges en ligne avec les prévisions et le site reste exposé de façon limitée aux problématiques de coûts d'énergie et des matières premières du fait de l'absence de dépendance aux produits originaires de Russie ou d'Ukraine.

Lyondell Chimie France (LCF):

société a connu une excellente performance opérationnelle et financière en 2022. L'impact de la hausse des coûts d'énergie et des matières premières a été limité et la demande pour les produits de la société, notamment les oxyfuels, a augmenté de façon significative. En conséquence, les effets défavorables liés au contexte politique et économique de 2022 n'ont pas eu d'impacts défavorables significatifs sur la société. A la date d'arrêt des comptes, les performances de la société sont en ligne avec les prévisions établies pour 2023.

LyondellBasell Services France (LBSF):

A la date d'arrêt des comptes, les performances de la société sont en ligne avec les prévisions établies pour 2023. La société exerçant une activité de prestations de services auprès d'entités tiers ou groupe, le niveau de services attendus dépend pour partie du niveau d'activité de ces entités. La société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

Compagnie Pétrochimique de Berre (CPB) :

A la date d'arrêt des comptes, la société, notamment en raison de l'arrêt de ses activités, ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients (principalement groupe) et fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

ANNEXE (suite)***Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) :***

A la date d'arrêté des comptes, la société, notamment du fait de l'arrêt de ses activités, ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

Basell Arabie Investissements (BAI)

A la date d'arrêté des comptes, les performances d'Al Waha, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2023. Les prévisions à court terme prévoient donc une hausse des volumes en 2023 et un retour à un niveau de marge normalisé suite à l'année 2022 qui a été impactée par les opérations de grand arrêt. La performance observée et attendue pour 2023 est destinée à se poursuivre à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires. Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine. Ces éléments permettent d'anticiper le retour à un flux régulier de dividendes pour BAI.

Basell Moyen-Orient Investissements (BMOI)

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la la filiale, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2023. Les prévisions à court terme prévoient donc une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires. Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

Schulman Plastics :

la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2023. Les prévisions à court terme prévoient donc une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires. Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

Elian :

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en retrait avec les prévisions établies pour 2023 mais la société n'anticipe pas d'incidence significative sur la performance 2023. Les prévisions à court terme prévoient donc une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires. Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

Schulman SAS :

A la date d'arrêté des comptes, la société, notamment du fait de l'arrêt de ses activités depuis 2020, ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

ANNEXE (suite)

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.1 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés à la valeur des titres de participation et sont amortis sur 5 ans à compter de leur date d'acquisition pour les besoins fiscaux (amortissements dérogatoires).

Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur de marché des autres titres est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une provision pour dépréciation des participations est constituée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

2.2 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances identifiées comme douteuses pour lesquelles la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur recouvrable.

2.3 Opérations en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat financier de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

ANNEXE (suite)

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Du fait du rôle de holding de la Société, les écarts de conversion, provisionnés ou réalisés, sont relatifs à des flux financiers et comptabilisés en résultat financier.

2.4 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de cette convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.5 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe pour la société une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le fait générateur est antérieur à la clôture et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes :

- (i) pertes de change latentes ;
- (ii) situations nettes négatives des filiales.

2.6 Intégration fiscale

LyondellBasell Holdings France SAS est tête du groupe d'intégration fiscal constitué des sociétés suivantes : Basell Polyoléfines France SAS, LyondellBasell Services France SAS, Compagnie Pétrochimique de Berre SAS, Compagnie de Distribution des Hydrocarbures SAS, Lyondell Chimie France, Basell Moyen-Orient Investissements (BMOI), Basell Arabie Investissements (BAI) et les sociétés Schulman suivantes : Elian SAS, A Schulman Plastics SAS et A Schulman SAS

La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.7 Exemption de consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

En effet :

- ni un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;

ANNEXE (suite)

- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes de l'ensemble consolidé au niveau de **LyondellBasell Industries N.V**
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

3. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN**3.1 Immobilisations financières****3.1.1 Titres de participation**

Les variations en valeur brute des titres de participation s'analysent comme suit :

Valeur brute	31 décembre 2021 €	Acquisitions €	Cessions €	31 décembre 2022 €
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	610 243 282	-	-	610 243 282
Compagnie Pétrochimique de Berre	160 000 000	-	-	160 000 000
Basell Polyoléfines France	497 400 000	-	-	497 400 000
Lyondell Chimie France	154 375 600	-	-	154 375 600
LyondellBasell Services France SAS	26 783 154	-	-	26 783 154
A. Schulman Holdings SAS	101 740 600	-	101 740 600	-
A. Schulman SAS	-	31 902 130	-	31 902 130
A. Schulman Plastics SAS	-	86 565 492	-	86 565 492
Elian SAS	-	53 179 648	-	53 179 648
AS Europe Verwaltung GmbH	-	25 000	-	25 000
A. Schulman Inc. Ltd	-	30 648 351	-	30 648 351
Autres immobilisations financières	-	30 031	-	30 031
TOTAL	1 550 542 636	202 350 652	101 740 600	1 651 152 688

En date du 17 Novembre 2021, suite à l'opération de recapitalisation, la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures a cédé les titres de participation de la société Compagnie Pétrochimique de Berre à la société LyondellBasell Holdings France SAS.

En date du 1^{er} novembre 2022, la société a procédé à la TUP de A.Schulman Holdings France, ce qui a eu pour conséquence :

- La sortie des titres de ladite société d'un montant de 101.7 M€
- La constatation des titres des filiales détenues par A.Schulman Holdings France pour un montant de 202.4 M€ à la date de l'opération
- La constatation d'un boni de fusion de 36.7 M€ en résultat et la reprise du mali de fusion constaté lors de l'acquisition de A.Schulman Holdings France pour un montant de (17)M€.

ANNEXE (suite)

Les variations des provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciation	31 décembre 2021 €	Dotations €	Reprises €	31 décembre 2022 €
LyondellBasell Services France SAS	14 947 812		6 672 078	8 275 734
Compagnie de Distribution des hydrocarbures	610 243 282			610 243 282
Compagnie Pétrochimique de Berre	160 000 000			160 000 000
A. Schulman SAS		19 614 473	408 187	19 206 286
A. Schulman Plastics SAS		7 105 319	7 105 319	-
Elian SAS		38 271 434		38 271 434
A. Schulman Plastics BV		30 031		30 031
TOTAL	785 191 094	65 021 257	14 185 584	836 026 767

LCF – La valeur des titres de LCF et du mali technique associé a été revue sur la base d'une valorisation basée sur des projections de flux futurs de trésorerie tenant compte des éléments ci-dessous et de la dette nette au 31 décembre 2022 :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 8.5% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2022

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs. Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

BPO– La valorisation des titres de BPO a été revue sur la base d'une valorisation basée sur des projections de flux futurs de trésorerie tenant compte des éléments ci-dessous et de la dette nette au 31 décembre 2022 :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 8.5% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2022

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs. Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

LBSF - Les titres LBSF ont été dépréciés sur la base des capitaux propres ajustés des écarts actuariels non reconnus sur les engagements de départs en retraite et de la fiscalité latente.

CDH - Les titres de la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) sont intégralement dépréciés. La position est maintenue au 31 décembre 2022 du fait de la décision de cessation définitive de l'activité de la raffinerie le 7 novembre 2014 et de la fin de l'activité de mise à disposition des dépôts de stockage depuis l'exercice 2015.

ANNEXE (suite)

CPB – Suite à la signature de l'accord relatif à la recapitalisation de CPB, CPB n'est plus détenue par CDH mais directement par LBHF. Les capitaux propres ajustés de CDH s'établissent à (49.6)M€ et les capitaux propres ajustés de CPB à (39)M€ au 31 décembre 2022. Les provisions pour dépréciation des prêts et les provisions pour risque sur situation nette des filiales ont été mises à jour en conséquence (cf. Note 3.4 sur les provisions pour risques et charges).

ASHF - La valeur des titres des entités issus de la TUP de A.Schulman Holding France ont également été revues :

- au travers d'une valorisation basée sur des projections de flux futurs de trésorerie établis sur 10 ans pour les entités opérationnelles (A.Schulman Plastics, A.Schulman Inc et Elian) et ayant donné lieu à un complément de provision pour dépréciation des titres de la société Elian de (4.8)M€ et de Plastics pour 7.1M€.
- au travers des capitaux propres ajustés pour les entités non opérationnelles (A.Schulman SAS avec un complément de provision de 0.4 M€).

3.1.2 Autres immobilisations financières

Montants en €	31 décembre 2021		€	valeur nette	31 décembre 2022		€	valeur nette
	Valeur brut	Dépréciation			Valeur brut	Dépréciation		
Prêt Compagnie de Distribution des hydrocarbures	44 321 246	(44 321 246)	-	-	45 985 151	(45 985 151)	-	-
Prêt Compagnie Petrochimique de Berre	10 772 431	(10 772 431)	-	-	18 456 555	(18 456 555)	-	-
Interêts sur prêt	1 729	(1 729)	-	-	8 521	(8 521)	-	-
TOTAL	55 095 407	(55 095 407)	0	0	64 450 227	(64 450 227)	-	-

Sur l'exercice 2022, LBHF a accordé des financements complémentaires sous forme de credits revolving à CDH et CPB). Ces prêts ont une échéance au 30 septembre 2025. Compte tenu des situations nettes négatives de ces sociétés, les prêts sont dépréciés en totalité.

3.1.3 Autres immobilisations incorporelles

Malis de fusion	31 décembre 2021	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2022
	€		€	€
Lyondell France Holding (LFH)	238 231 145			238 231 145
A Schulman Holding Company (ASHC)	17 007 680		17 007 680	-
TOTAL	255 238 825	0	17 007 680	238 231 145

En novembre 2020, la TUP de ASHC a généré la constatation d'un mali technique de 17 M€, intégralement affecté aux titres de A.Schulman Holding France et présenté en immobilisations incorporelles. Suite à la TUP de cette dernière, le mali a été repris en compte de résultat et imputé sur le boni de la TUP.

Le mali de fusion de 238M€ généré par la TUP de LFH en novembre 2019 reste inchangé et a été testé au travers de la valorisation de LCF.

ANNEXE (suite)**3.2 Créances****3.2.1 Clients et comptes rattachés**

	31 décembre 2022	€ 31 décembre 2021	€
Clients			1 584
Clients- factures à établir			4 950
Total	-		6 534

Les créances clients sont à moins d'un an.

3.2.2 Autres créances

Cette rubrique s'analyse comme suit au 31 décembre 2022 :

	31 décembre 2022	€ 31 décembre 2021	€
TVA	29 820		15 453
Etat - Impôts sur les bénéfices	11 872 840		17 325 695
Compte courant intégration fiscale	70 086 569		33 277 663
Compte courant LYBFC	-		-
A. Schulman Holding Europe	-		-
TOTAL	81 989 229		50 618 811

Les créances au 31 décembre 2022 sont à moins d'un an.

LBHF affiche une créance nette d'IS au 31 décembre 2022.

Le solde du compte-courant d'intégration fiscale est principalement constitué des créances d'IS 2022 des sociétés bénéficiaires pour un montant total de 70 M€, soit essentiellement :

- LyondellChimie France SAS (67.7M€)
- BSM (0.7 M€)
- A Schulman Plastics SAS (1.0M€)
- BMOI (0.4M€),

Le compte-courant LyondellBasell Finance Company est un compte-courant de trésorerie qui est créancier de 118 M€ au 31 décembre 2022.

ANNEXE (suite)

3.3 Capitaux Propres

Le capital social s'élève à 701.102.960 euros au 31 décembre 2022 et est constitué de 93 729 772 actions. Les mouvements de l'exercice des capitaux propres sont analysés comme suit :

	31 décembre 2021 €	Affectation du résultat	Dividendes	Acompte / dividendes	Résultat	31 décembre 2022 €
Capital social	701 102 960					701 102 960
Réserve légale	47 131 158	368 077	-	-	-	47 499 235
Autres réserves	-		-	-		-
Report à nouveau	1 191	6 993 453	-	-		6 994 644
Résultat de l'exercice	7 361 530	(7 361 530)			102 789 520	102 789 520
Provisions réglementées	5 769 650		-	-	171 995	5 941 645
Total capitaux propres	761 366 489	0	0	0	102 961 515	864 328 004

Le 29 juin octobre 2022, l'assemblée générale d'approbation des comptes a décidé de :

- l'allocation à la réserve légale de 5% du résultat de l'exercice 2021, soit 368K€
- d'allouer le solde de 6 993K€ au report à nouveau.

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement des frais d'acquisition incorporés à la valeur des titres.

3.4 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique s'analyse comme suit au 31 décembre 2022 :

	31 décembre 2021 €	Dotations	Reprises	31 décembre 2022 €
Provision pour perte de change	3 209	2 552	(3 209)	2 552
Provision pour impôt		626 002		626 002
Autres provisions pour risques	27 884 385	2 341 783	(6 121 444)	24 104 724
Total	27 887 594	2 970 337	(6 124 653)	24 733 279

3.4.1 Autres provision pour risques

Le poste « Autres provisions pour risques » recouvre les provisions pour situation nette négative de CPB (cf. Note 4.9) et CDH au 31 décembre 2022 sur la base des capitaux propres ajustés, après provision intégrale et des titres et des prêts accordés par LBHF à CDH et CPB.

ANNEXE (suite)

3.5 Dettes

3.5.1 Emprunts et dettes financières

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	€	€
Emprunt	127 000 000	127 000 000
Interêts courus	728 133	728 133
Compte courant LYBFC	118 303 614	154 036 183
TOTAL	246 031 748	281 764 316

Les emprunts et dettes financières au 31 décembre 2022 sont à moins d'un an.

A compter de l'exercice 2022, le compte courant LYBTC est présenté en « autres dettes », comme les autres entités du groupe.

L'emprunt de 127 M€ a pour objet de financer l'acquisition des titres de A.Schulman Holding Company.

3.5.2 Fournisseurs et comptes rattachés

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	€	€
Fournisseurs	139 181	31 608
Factures non Parvenues	116 634	164 570
	-	-
TOTAL	255 816	196 179

Les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

3.5.3 Autres Dettes

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	€	€
Crédit d'impôt mécénat	24 501	24 501
Compte courant LYBFC	118 279 113	154 011 682
TOTAL	118 303 614	154 036 183

Le compte courant LYBTC présente une position au 31/12/2022 de 118.3M€ contre 154M€ au 31/12/2021 (cf. emprunts et dettes financières), soit une variation de 35.7 M€, qui s'explique principalement par :

- Les dividendes reçus de LCF pour un montant de 12M€
- L'encaissement des créances d'IS 2022 des filiales pour un montant de 33.5M€
- Le financement au travers des crédits revolving de CPB et CDH pour (9)M€.

ANNEXE (suite)

Les autres dettes sont à échéance à moins d'1 an.

LBHF n'affiche pas de dette d'IS au 31 décembre 2022.

4. AUTRES INFORMATIONS**4.1 Commentaires sur le résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation est une perte de 0.9 M€ et se compose principalement des provisions pour contrôle fiscaux d'Elia et LBHF.

4.2 Commentaires sur le résultat financier

Au 31 décembre 2022, le résultat financier s'élève à 32.2 M€ et se décompose comme suit :

	31 décembre 2022 €	31 décembre 2021 €
Dividendes reçus	12 000 000	-
Boni de Fusion	19 745 796	
Intérêts sur prêts et comptes courants	(3 335 710)	(82 601)
Variation nettes des intérêts sur titres, prêts et situation nette négatives des filiales	3 789 933	(2 348 076)
Résultat financier	32 200 019	(2 430 678)

Seule la société LCF a versée 12M€ de dividendes sur 2022, le résultat 2021 de BPO étant déficitaire.
La TUP de A. Schulman Holding France a gérée une prime de fusion de 19.7M€

	31 décembre 2022 €	31 décembre 2021 €
Provision pour dépréciation des prêts (CPB,CDH)	(9 354 821)	(15 539 215)
Provision pour situation nette négative (CDH)	(2 341 783)	33 853 283
Provision pour situation nette négative (CPB)	6 121 444	(26 646 779)
Provision pour dépréciation des titres (LBSF)	6 672 078	5 984 635
Provision pour dépréciation des titres (Schulman)	408 187	
Provision pour dépréciation des titres (Plastics)	7 105 319	
Provision pour dépréciation des titres (Elia)	(4 820 490)	
Variation nette des provisions sur titres, prêts et situation nette négatives des filiales	3 789 933	(2 348 076)

Les provisions pour dépréciations et risques financiers sur les filiales sont détaillées en notes 3.1 et 3.4. soit :

- La dotation aux provisions pour dépréciation des prêts de CPB et CDH pour (9.4) M€
- La reprise de provision pour situation nette négative de CPB et CDH pour 3.8M€
- La reprise de provision pour la depreciation des titre de LBSF pour 6.7M€
- La reprise de provision pour la depreciation des titre de Schuman pour 0.4M€

ANNEXE (suite)

- La reprise de provision pour la depreciation des titre de Plastics pour 7.1M€
- La dotation aux provisions pour la depreciation des titres de Eliau pour 4.8M€

4.3 Commentaires sur le résultat exceptionnel

Néant

4.4 Produit d'intégration fiscale

Le produit d'intégration fiscale de 71.5 M€ résulte de :

- la position fiscale bénéficiaire des sociétés Schulman SAS pour 1.2M€ composé exclusivement de l'IS de A. Schulman Plastics pour 1 K€,
- la position fiscale bénéficiaire des sociétés Lyondell pour 70.3M€ :
 - LyondellChimie France pour 67 738€
 - BSM pour 701K€
 - BMOI 448K€

Tandis que le résultat d'ensemble du groupe intégré ne dégage pas d'impôt sur les sociétés en 2022 .

4.5 Situation fiscale latente

La situation fiscale latente du groupe intégré s'analyse comme suit au 31 décembre 2022 :

	31 décembre 2022	32 décembre 2021
	€	€
Allègement net de la dette future d'impôt		
Déficits reportable	52 261 257	14 202 332
Allègement net (base d'impôt)	52 261 257	14 202 332
Taux d'IS	25,83%	25,83%
Allègement net	13 499 083	3 668 462

Le montant des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale à l'ouverture s'élevait à 14.2 M€.

L'augmentation du montant des déficits en 2022 correspond à hauteur de 38M€ à l'imputation des pertes sur le résultat fiscal 2022

L'allègement net d'impôt n'est pas comptabilisé.

4.6 Dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

ANNEXE (suite)

4.7 Engagements hors bilan

La Société a signé deux lettres de confort dans le cadre de la clôture statutaire formalisant son intention de soutien à ses filiale et sous-filiale, CDH et CPB, afin de leur permettre de continuer leurs opérations pour les 12 mois à compter de la date d'arrêté des comptes.

4.8 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice.

Néant

4.9 Tableau des filiales et participations

Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu %	Valeur comptable des titres détenus		Chiffres d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice
Filiales et participations (K€)				Brute	Nette		
<u>1- Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :</u>							
<u>1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</u>							
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	497 470	(544 022)	100%	610 243	0	74	(4 818)
Compagnie Pétrochimique de Berre	160 000	(215 394)	100%	160 000	0	908	(2 686)
Basell Polyoléfines France	233 251	217 217	100%	497 400	497 400	827 620	(275 227)
Lyondell Chimie France	70 566	82 876	100%	154 376	154 376	1 468 085	186 554
LyondellBasell Services France SAS	9 515	15 336	100%	26 783	11 835	547 953	(19 859)
A. Schulman SAS			100%	31 902	12 288	-	1 698
A. Schulman Plastics SAS			100%	86 565	79 460	210 456	3 028
Elian SAS			100%	53 180	19 729	21 869	(2 767)
AS Europe Verwaltung GmbH			100%	25	25	3	(5)
A. Schulman Inc. Ltd			100%	30 648	30 648	35 284	1 087
<u>2. Participations (10 % à 50% du capital détenu)</u>							
Néant							